



**Extrait du Procès Verbal**  
**Séance du Conseil Municipal du 23 AVRIL 2015**

Madame le maire ouvre la séance et soumet le procès – verbal du dernier conseil municipal à l'approbation des membres présents. Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est adopté.

**DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

7 rue Ménard

Mme le Maire présente à l'assemblée une demande d'aliénation de bien situé 7 rue Ménard, dossier instruit par Me Godefroy-Poirier, notaire à Bierné

**Le Conseil Municipal**  
**Décide de renoncer au droit de préemption urbain**

---

**DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

3 rue du Prieuré

Mme le Maire présente à l'assemblée une demande d'aliénation de bien situé 3 rue du Prieuré, dossier instruit par Me Godefroy-Poirier, notaire à Bierné

**Le Conseil Municipal**  
**Décide de renoncer au droit de préemption urbain**

---

**RENEGOCIATION PRET ASSAINISSEMENT - REHABILITATION STATION EPURATION**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée les deux propositions de renégociation de prêts souscrits auprès du Crédit Agricole présentées en séance du 19 février 2015.

Elle propose à l'assemblée d'accepter la proposition de renégociation telle que présentée lors de cette séance concernant le prêt assainissement pour la réhabilitation de la station d'épuration. La seule modification réside dans la suppression des frais au bénéfice du Crédit Agricole.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**ACCEPTE la proposition de renégociation de prêt assainissement pour la réhabilitation de la station d'épuration présentée**  
**MANDATE Mme le Maire pour toutes démarches et signatures relatives à ce dossier**

---

**DEVIS JARDIN DU SOUVENIR**

- Madame le Maire présente à l'assemblée un devis des Pompes Funèbres NORMAND, de Château-Gontier, pour la création d'un espace cinéraire (« jardin du souvenir ») dans le cimetière communal d'un montant de 3 302.33 € H.T.
- Il est proposé d'accepter ce devis en demandant la modification de la hauteur de la colonne du souvenir et l'établissement de plans pour ce projet.
- 

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **ACCEPTE la proposition des Pompes Funèbres NORMAND concernant la création d'un espace cinéraire pour un montant de 3 302.33 € H.T.**
- **MANDATE Mme le Maire pour toutes démarches et signatures relatives à ce dossier**